

Dunes mobiles embryonnaires / Dunes côtières fixées à végétation herbacée

Code NATURA 2000 : 2110 / 2130	Code CORINE Biotopes : 16.2111 / 16.222
Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire / Habitat naturel d'intérêt communautaire et prioritaire	Typologie : Dunes embryonnaires à Oyat et dunes grises fixées thermo-atlantique

Surface sur le site : < 1ha / < 1ha

Description générale

Les dunes embryonnaires sont des formations, représentant les premiers stades initiaux dunaires, se manifestant en rides ou en élévations de la surface sableuse de l'arrière plage ou comme une frange à la base du versant maritime des hautes dunes. Elles se caractérisent par une forte mobilité annuelle.

Les Dunes fixées sont des stades dunaires stabilisés et plus ou moins colonisés par des pelouses riches en espèces herbacées et d'abondants tapis de bryophytes et/ou lichens, des rivages de l'Atlantique.

Dans le cas des côtes thermo-atlantiques l'Euphorbia-Helichryson (16.222 - thermo-atlantique jusqu'en Bretagne), et le Crucianellon maritime (16.223 - méditerranéen jusqu'au sud-atlantique aux environs du cap Prior - Galice) figurent logiquement comme types de dunes grises au sein de cette rubrique.

La végétation peut être des pelouses fermées, des pelouses annuelles ouvertes sur sable ou dominées par des mousses et des lichens; le taux de calcaire (Ca2+) peut varier beaucoup et, en général, décroît avec l'âge et la succession vers les systèmes de dunes brunes.



Répartition géographique

Ce type d'habitat est présent sur une large majorité des côtes sédimentaires sableuses du littoral de la Mer du Nord, de la Baltique, de la Manche et de l'Atlantique. Il s'agit d'un **type d'habitat représentatif** du domaine biogéographique atlantique.

Espèces caractéristiques

Dunes embryonnaires : Leyme des sables (*Leymus arenarius*), Élyme à feuilles de jonc (*Elymus farctus* subsp. *boreoatlanticus*), Caquillier occidental (*Cakile maritima* subsp. *integrifolia*), Honckénia fausse-pépide (*Honckénia peploides*), Soude (*Salsola kali* subsp. *kali*), Caquillier (*Cakile maritima*), Oyat des sables (*Ammophila arenaria*)...

Dunes côtières fixées

Aira spp., *Anacamptis pyramidalis*, *Bromus hordeaceus*, *Carex arenaria*, *Cerastium* spp., *Corynephorus canescens*, *Erodium glutinosum*, *E. lebelii*, *Gallium verum*, *Gentiana campestris*, *G. cruciata*, *Koeleria* spp., *Milium scabrum*, *Myosotis ramosissima*, *Ononis repens*, *Phlejum arenarium*, *Polygala vulgaris* var. *dunensis*, *Silene conica*, *S. oites*, *Trifolium scabrum*, *Tuberaria guttata*, *Viola curtisii*, *V. rupestris* var. *arenaria*, Mousses - *Tortula ruraliformis*
Lichens - *Cladonia* spp.

Evolution naturelle

Les dunes embryonnaires évoluent vers un stade plus stable appelé dunes blanches, caractérisées par des apports de sable moins importants et une fixation du substrat par l'Oyat. Quand l'apport de sable et d'embruns devient limité et que les formations de pelouse se développent, on a alors une évolution vers le stade dunes fixées ou dunes grises.

Les dunes fixées peuvent soit rester à ce stade, soit voir le développement de stade buissonnant à Cistes, Daphnés, Argousiers, Prunellier, Troène, Fougère aigle ou Ajoncs : C'est le stade de lisière forestière. Ce dernier évolue à long terme en stade forestier.

Menaces potentielles

Les principales menaces sont liées à l'activité humaine :

- Exploitation des dunes par extraction de sable
- Forte fréquentation touristique qui les expose au piétinement et à la création de siffle-vent. La végétation ne se fixe plus et la dune grise se dégrade très rapidement. De plus, on assiste à une rudéralisation des zones fréquentées avec développement d'espèces nitrophiles.
- Enrochement et urbanisation (création de parking, de bâtiments,...)

Intérêt patrimonial

Ces 2 habitats sont de superficie très réduite sur le site. Ils revêtent donc un intérêt patrimonial assez faible même si 2 plantes remarquables s'y développent : l'Œillet de France (*Dianthus gallicus*) et le Silène à oreillettes (*Silene oites*).

Mesures de gestion conservatoire

Protéger les dunes en créant des cheminements spécifiques pour les usagers
Pose de ganivelles pour permettre à la dune de se reconstituer au niveau des zones dégradées

Caractéristiques de l'habitat sur le site

La dune mobile embryonnaire est dominée par l'Élyme des sables (*Leymus arenarius*), graminée nord-atlantique en disjonction d'aire dans le Centre-ouest, où elle a vraisemblablement été introduite. Sa composition floristique comprend également l'Euphorbe des dunes (*Euphorbia paralias*), le Panicot des dunes (*Eryngium maritimum*) et le Liseron des dunes (*Calystegia soldanella*). On note également la présence d'espèces halonitrophiles caractéristiques des Végétations annuelles de lasses de mer (Code CORINE : 16.12) : Il s'agit de la Soude (*Salsola kali*), du Caquillier (*Cakile maritima*) et de l'Arroche des sables (*Atriplex laciniata*).

Les espèces dominantes de la dune grise sont l'Armoise de Lloyd (*Artemisia campestris* subsp. *maritima*), la Centaurée rude (*Centaurea aspera*) et la Laiche des sables (*Carex arenaria*). Cet habitat héberge deux espèces patrimoniales : l'Œillet de France (*Dianthus gallicus*) et le Silène à oreillettes (*Silene oites*).

Localisation

Sur le site, cette dune mobile embryonnaire est localisée à Meschers-sur-Gironde au niveau de la plage des Vergnes et de la plage de Suzac.
La dune grise n'a été localisée sur le site qu'au niveau de la plage de Suzac, à Meschers-sur-Gironde, où elle présente une composition floristique fragmentaire.

Etat de conservation

La dune embryonnaire et la dune fixée sont dans un état de conservation moyen.

Etat à privilégier

Conserver cet état au minimum. Prévoir dans un second temps des actions ponctuelles pour conserver et améliorer ces habitats.